



Complexe Sportif Louison Bobet
2 Impasse des Frères Pratesi
13090 Aix-en-Provence
Tél/Fax : 04 42 27 49 48
Email : contact@aucbadminton.fr
<http://www.aucbadminton.fr>
N° SIRET : 43864067400018

Champion de France 2000, 2002, 2005 / Vice Champion d'Europe 2015

Saison 2018 - 2019

Compétitions adultes à titre individuel (tournois, championnats de ligue et de France, grands prix)

I. Frais d'inscriptions

Pour les joueurs ayant acquitté la cotisation « **compétition** », les frais d'inscriptions aux compétitions sont pris en charge par le club à condition que l'inscription ait été effectuée sur le site Badiste (www.badiste.fr) avant la date limite **Aixoise** fixée pour chaque compétition consultable sur cette page : <http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>

En cas d'urgence ou de problème pour effectuer ce paiement à temps, merci d'envoyer un mail à inscriptions@aucbadminton.fr + contact@aucbadminton.fr afin de trouver une solution pour que l'envoi se fasse malgré tout. En cas d'abus sur les retards de paiement, le club ne prendra plus en charge les inscriptions, et le joueur devra s'inscrire de son côté.

En cas de désinscription d'une compétition, vous devez absolument mettre le club (inscriptions@aucbadminton.fr + contact@aucbadminton.fr) en copie du mail envoyé au club organisateur pour que votre quota soit tenu à jour et que vous ne perdiez pas de crédit(s).

Passé le délai fixé par le club (tournoi verrouillé sur Badiste), aucune autre inscription ne sera gérée ni prise en charge par le club à posteriori y compris pour ceux qui bénéficient des prises en charge par « une enveloppe ».

A noter : Le club n'est pas responsable de la non prise en compte des inscriptions liées, cette décision est entièrement la responsabilité du club qui accueille la compétition.

1/ Conditions géographique

Aucune condition géographique, il suffit de signaler à inscriptions@aucbadminton.fr si un tournoi vous intéresse bien à l'avance (3 semaines) pour que l'équipe puisse le créer et/ou le sélectionner sur Badiste. Seuls les tournois sélectionnés sur Badiste feront l'objet d'une prise en charge par le club (Lien direct : <http://badiste.fr/selectiontournoi/aucb-109.html> ou www.badiste.fr puis Mon Club puis Tournois Sélectionnés)

2/ Sélection des dates

Pour information les dates choisies sont en fonction de l'importance et du succès habituel de chaque tournoi.

Pour les tournois locaux sans catégorie N, généralement environ 1 mois avant la date du tournoi.

Pour les tournois locaux avec catégorie N, généralement environ 2 mois avant la date du tournoi.

Pour les tournois en région Lyonnaise et Parisienne, généralement environ 2,5 à 3 mois avant la date du tournoi.

NB : Si le joueur considère que la date choisie est trop tardive, il peut s'inscrire de son côté sans prise en charge du club pour être certain d'être pris. Toutefois, pour certains tournois – souvent les plus prisés - le club pourrait être amené à faire 2 envois au maximum sans pour autant garantir la prise en compte des inscriptions comme indiqué précédemment.

3/ Tournois à venir (sélectionnés ou à sélectionner)

La liste des tournois complet (sélectionnés et non sélectionnés par le club) est située à cette adresse :

<http://badiste.fr/liste-tournoi-badminton>

La liste des tournois sélectionnés par le club est située à cette adresse :

<http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>

Il est possible d'être informé des nouvelles compétitions sélectionnées ou des nouvelles compétitions créées sur badiste au travers de flux RSS.

La marche à suivre est expliquée à cette adresse :

<http://badiste.fr/rss/aide.html>



Champion de France 2000, 2002, 2005 / Vice Champion d'Europe 2015

4/ Prise en charge compétitions

Les joueurs avec cotisation « **compétition** » bénéficient de la prise en charge suivante :

Classements ----- Prise en charge	DN3 : Minimum 2 classements N3 (ex: N3/R5/N3)	DR4 : Minimum 2 classements R4 (ex: R4/R4/R6)	AC : autres classements (ex: R5/D7/R6)
Tournois			
Grands Prix (Bouches du Rhône et départements limitrophes)	24 crédits	20 crédits	20 crédits
Participation aux journées d'interclubs de son équipe pour bénéficier de la prise en charge (1 joker en cas de blessure)	100% => 24 crédits = ou < 50% => AC	N/A	N/A
Enveloppes de remboursement (aide liée aux déplacements des joueurs ayant des classements nécessitant des déplacements en dehors du département)			
1^{ère} saison au club	225€	100€	N/A
Au moins une saison au club	450€	250€	N/A

Les crédits sont utilisables de la manière suivante :

Coût compétition	0 à 10 €	>10 à 20€	>20 à 30€	>30€
Cout en crédit	1	2	3	4

**Les dates de prise en compte des classements sont le 1^{er} Septembre et le 1^{er} Mars.
Le meilleur classement sur ces deux dates prévaudra sur l'ensemble de l'année.**

Un fichier partagé en ligne sera mise à disposition pour le suivi des compétitions. Ainsi chaque joueur pourra suivre l'évolution de ses crédits au fur et à mesure de ses inscriptions en compétition. L'accès à ce fichier sera communiqué lors de l'ouverture de votre compte badiste pour la nouvelle saison.

Pour les joueurs ayant dépassé ou sur le point d'atteindre leur quota ou ceux ayant acquittés la cotisation « **loisirs** », pour que l'inscription Badiste soit envoyée par le club, il faut remettre obligatoirement un chèque du montant de l'inscription au tournoi.

Le chèque devra être effectué à l'ordre de l'AUC BADMINTON, **AVANT** la date limite **Aixoise** (colonne "date ins." dans le tableau situé sur cette page : <http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>) et avant l'inscription sur Badiste du prochain tournoi et déposé dans la bannette de Laure (située dans le premier placard de la pièce de rangement des poteaux/filets à Bobet) – si le paiement n'est pas effectué, l'inscription **NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.**

5/ Frais de remboursements (enveloppes) :

Concernant les enveloppes de remboursement, seuls les frais de restauration et de logement seront remboursés **sur justificatifs**, et la limite suivante s'applique sur tous les remboursements :

- Restauration : 15€ / jour / joueur
- Logement : 30€ / jour / joueur

Le club accepte la prise en charge de 2 nuitées par weekend de compétition au maximum dans la limite de l'enveloppe. Les mêmes règles s'appliquent pour la restauration durant la compétition.

Le club, afin de faciliter le covoiturage, pourra mettre à disposition des compétiteurs le minibus du club. Les compétiteurs devront prendre en charge les frais d'essence et de péage liés à l'utilisation du minibus et le ramener systématiquement avec le plein. Toute infraction (point(s) et amende) reste à la charge du conducteur du minibus et doit être signalée immédiatement au secrétariat.

La prise en compte et la validation des remboursements auront lieu 2 fois par saison :

- 31 Janvier 2018
- 31 Juillet 2018

Les compétiteurs devront remplir la fiche de demande de remboursement lisiblement et fournir tous les justificatifs avant ces dates limites **en une seule fois** afin de pouvoir bénéficier du remboursement selon les montants définis ci-dessus et les faire parvenir à Marielle Binet à l'adresse suivante : remboursements@aucbadminton.fr



Complexe Sportif Louison Bobet
2 Impasse des Frères Pratesi
13090 Aix-en-Provence
Tél/Fax : 04 42 27 49 48
Email : contact@aucbadminton.fr
<http://www.aucbadminton.fr>
N° SIRET : 43864067400018

Champion de France 2000, 2002, 2005 / Vice Champion d'Europe 2015

Les règlements ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés ou affinés en cours de saison, seule la version affichée sur le panneau d'inscription du club et sur le site internet du club fera foi jusqu'à la fin de la saison.

Pour toute demande concernant ce règlement, merci de vous adresser à inscriptions@aucbadminton.fr

Pour information :

inscriptions@aucbadminton.fr => Nicolas Paris, Jonathan Onephandara, Murali Billon
contact@aucbadminton.fr => Laure (secrétaire)
remboursements@aucbadminton.fr => Marielle Binet

Les jeunes en compétitions adultes :

Merci de vous adresser à jeunes@aucbadminton.fr qui vous communiquera les modalités d'accès aux compétitions adultes.